



## Pour une psychiatrie parisienne de qualité

Depuis des mois, la Fédération CGT Santé Action Sociale sollicite Marisol TOURAINE afin d'abroger les lois sécuritaires mises en place par le gouvernement de Nicolas Sarkozy et attend toujours la loi d'orientation promise par la Ministre sur la psychiatrie.

Les agents des cinq hôpitaux de la psychiatrie parisienne ont exprimé depuis des mois leurs fortes oppositions au projet de Communauté Hospitalière de Territoire impulsé par l'Agence Régionale de Santé dans le cadre de la loi Hôpital Patient Santé Territoire de Roselyne BACHELOT. Une pétition a recueilli plus de 2000 signatures auprès des personnels, les conseils de surveillance ont été envahis et les Comités Techniques d'Etablissements unanimes s'y sont opposés.

Malgré cela, Claude EVIN passe en force et valide la convention constitutive.

En dehors de tout cadre légal, le « président du bureau exécutif » autoproclamé convoque une réunion de trois représentants syndicaux pour travailler à la mise en place d'un CTE commun.

Validé ou non, la CGT réaffirme son opposition à ce projet de démantèlement de la psychiatrie publique de secteur et défend des structures de soins de proximité à taille humaine.

C'est pourquoi, elle ne participera pas à cette réunion et tiendra une conférence de presse

**le mercredi 24 avril 2013 à 15H,**

au local syndical du Centre Hospitalier Sainte Anne,  
1 rue Cabanis - 75014 PARIS.

Montreuil, le 18 avril 2013

Case 538  
263, rue de Paris  
93515 Montreuil Cedex

275

Tél : 01.55.82.87.88

Fax : 01 48 57 56 22

E-Mail :  
com@sante.cgt.fr